



Un médecin en protection maternelle et infantile

Référence métier : Médecin de prévention médico-sociale

Date de prise de fonction souhaitée : dans les meilleurs délais

Date limite de dépôt de candidature : /

Direction concernée : solidarité départementale

Lieu d'affectation :

Service concerné : protection maternelle et infantile

Département de la Marne
Circonscription de la solidarité départementale
39 rue du Colonel Moll
51300 – VITRY LE FRANCOIS

Positionnement dans le service : sous l'autorité du chef de service

Missions du Service / Rôle de l'agent :

Le médecin territorial participe à la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique départementale de prévention à destination de la mère et de l'enfant ainsi qu'à la politique d'accueil du jeune enfant. Il est à ce titre référent médical des professionnels de la CSD sur laquelle il intervient.

Il exerce ses missions sous l'autorité du médecin responsable du service de PMI du Département, en collaboration avec le responsable de circonscription. Il est chargé de conduire les programmes et de coordonner les actions en matière de PMI sur son secteur. Il travaille en liaison avec les acteurs des champs sanitaires, sociaux, mais également éducatifs, culturels et politiques.

CADRE D'EMPLOIS / STATUT

Catégorie (A, B,C) : catégorie A

Filière : Médico-sociale

Grade : cadre d'emplois des médecins territoriaux

DESCRIPTIF DU POSTE

Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires) : temps complet – nombreux déplacements

Mission(s) principale(s) : actions de prévention, consultations

Activités annexes : travaux administratifs

DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES

- **Activités prénatales :** il participe à l'organisation d'actions de prévention médico-sociales en faveur des femmes enceintes en liaison avec les sages-femmes, les centres de consultations prénatales et les Centre de Planification et d'Education familiale.
- **Consultation de jeunes enfants.**
- **Bilans en écoles maternelles :** il organise les consultations et bilans en écoles maternelles en liaison avec les infirmières puéricultrices.
- **Structures d'accueil petite enfance :** il réalise le suivi des conditions d'accueil des jeunes enfants en effectuant le contrôle et la surveillance des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans. Il peut être conseillé technique des projets de création, avoir à donner son avis sur les conditions de fonctionnement et la qualité d'accueil des enfants, sur des demandes de dérogation d'âge, etc.
- **Assistant(e)s maternel(le)s et famili(aux)ales :** il participe à l'agrément et peut être amené à rencontrer la personne en cas de problème de santé. Il s'associe également au responsable de circonscription pour la recevoir en cas de contestation d'avis de refus
- **Aide Sociale à l'Enfance :** il met en œuvre des actions visant à la prévention des mauvais traitements et participe à la prise en charge des mineurs maltraités. Il est garant de l'état de santé des enfants confiés et, à ce titre, est destinataire de tous les courriers médicaux les concernant.
- **Travail administratif concernant la population résidant sur son secteur :** il doit viser toutes les déclarations de grossesse des femmes enceintes ainsi que les certificats de santé des 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois des enfants demeurant sur sa circonscription. Il réceptionne les comptes rendus médicaux des familles suivies. Il effectue les statistiques à partir desquelles il élaborera des projets de service en accord avec les orientations de la politique de santé départementale. Il participe aux échéanciers, réunions de synthèse.
- **Equipe d'infirmières/puéricultrices :** il assure l'animation fonctionnelle et technique de cette équipe en lien avec les responsables de circonscription.

PROFIL DU POSTE

Savoirs : Connaissances médicales dans le domaine de la petite enfance - Capacité d'écoute, de travail en équipe et en partenariat - Connaissance des textes législatifs relatifs à la PMI

Savoir-faire : S'adapter à un travail administratif - Savoir mener une action d'éducation pour la santé en direction des enfants et de la famille - Avoir le sens des responsabilités - Capacité d'écoute et de rédaction

Savoir-être : Autonomie - Ouverture et dialogue – rigueur et méthode - Qualités relationnelles - Capacités managériales et d'animation

Diplômes requis : Titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine – Spécialisation ou qualification en pédiatrie ou en santé publique souhaitée. **Inscrit à l'ordre national des médecins** - Permis B exigé

☛ Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :

Département de la Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques
Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs
2 bis rue de Jessaint
CS 30454
51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

ou

recrutement@marne.fr

☛ Retrouvez toutes nos offres sur : www.marne.fr

Les informations personnelles communiquées lors du dépôt de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatique destiné à étudier votre candidature. Ces données pourront être conservées par les services habilités du Département de la Marne pendant un délai de 2 ans avant d'être supprimées. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes: recrutement@marne.fr ou dpo@marne.fr.